

A. Discours – Points d'intervention

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur pour moi d'avoir été invité comme orateur au Forum de l'OIT sur le travail décent au service de la mondialisation. Je remercie vivement le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général de me donner cette occasion de m'adresser à vous. Je voudrais remercier la Présidence Portugaise pour avoir accueilli ce Forum.

Votre Forum confirme l'attention croissante pour la dimension sociale de la mondialisation et pour le travail décent par la communauté internationale. La large participation des représentants des organisations mondiales et régionales ainsi que des parties prenantes impliquées dans la gouvernance politique, économique, financière et sociale est importante et encourageante.

Pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain comme celui de la mondialisation, de la pauvreté, de la démographie et des conséquences sociales du changement climatique, nous avons besoin de construire et de renforcer les partenariats, qui incluent les partenaires sociaux et la société civile.

Ce Forum discute des défis et questions essentielles par rapport à la gouvernance de la mondialisation. La mondialisation est présente non seulement dans l'économie mais également dans la culture, dans le débat politique et dans nos vies quotidiennes. Il existe une entraide mondiale dans le monde globalisé comme l'a montré l'énorme élan de solidarité après le Tsunami.

Je voudrais mettre en lumière cinq questions essentielles qui me paraissent être des défis fondamentaux.

Il s'agit des valeurs d'équité, de la performance économique, de la gouvernance multilatérale, des réponses politiques intégrées et cohérentes, et du consensus international.

L' Union Européenne est très attachée aux droits de l'homme et aux droits sociaux et économiques. Dans ce contexte, elle entend promouvoir les valeurs d'équité. La Commission Mondiale sur la Dimension Sociale de la Mondialisation nous a rappelé que le renforcement de l'équité est indispensable pour mieux partager les bénéfices et les coûts de la mondialisation. Elle avait souligné à juste titre l'importance de la solidarité dans et entre les pays, de la distribution équitable des bénéfices et des coûts et du respect des droits de l'homme, y compris les droits fondamentaux au travail. Les valeurs d'équité sont

profondément ancrées dans le modèle de développement économique et social de l'Union Européenne.

La deuxième question essentielle concerne la performance économique. Dans ce contexte la Commission Européenne partage le point de vue que le travail décent est un facteur de performance, de productivité et de développement durable et ceci vaut également pour adresser l'économie informelle. Cette approche est reprise dans notre communication sur la contribution de l'Union Européenne à la promotion du travail décent pour tous dans le monde. Elle est également explicitée par l'OIT dans ses travaux de la dernière Conférence Internationale du Travail concernant les entreprises durables.

La troisième question essentielle touche à la nécessité de renforcer la gouvernance multilatérale car une réponse efficace nécessite des organisations multilatérales fortes et efficaces. Elle nécessite également une meilleure implication des acteurs non étatiques, y compris les partenaires sociaux. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine, surtout en ce qui concerne la cohérence, la coopération et l'échange d'informations entre les organisations internationales qui ont un impact sur la mondialisation. Mais cela ne se fait pas si les politiques nationales ne sont pas cohérentes : la route vers une mondialisation maîtrisée commence à la maison.

Ceci me porte à la quatrième question essentielle : il s'agit des réponses politiques intégrées et cohérentes à tous les niveaux. La poursuite des politiques économiques, de l'emploi, sociale et de l'environnement qui se renforcent mutuellement constitue un message fondamental de ce Forum. Cette question touche à la modernisation et au renforcement des systèmes et modèles sociaux et économiques dans les différents pays et régions du monde afin de mieux adresser les opportunités et les risques liées à la mondialisation et d'autres développements comme l'évolution de la démographie. Elle nécessite également la mobilisation non seulement des gouvernements mais également des autres institutions politiques et des organisations internationales. Je me réjouis de la présence des représentants des parlements nationaux et régionaux comme le Parlement Européen et les représentants des organisations économiques internationales.

Cinquième et dernière question essentielle, la nécessité d'avoir un consensus international sur les objectifs afin de faciliter le dialogue et la coopération internationale. La présence des représentants des différentes gouvernements et organisations aujourd'hui montre qu'on est en train d'arriver à un consensus sur ces objectifs. Ainsi le concept du travail décent agréé au niveau mondial facilite le dialogue et la coopération entre les

pays industrialisés, les pays en développement et les économies émergentes ainsi que le dialogue avec les acteurs non étatiques.

Mais il ne suffit pas d'aborder les questions essentielles et défis fondamentaux. Les citoyens attendent des initiatives politiques et opérationnelles. Dans ce contexte je voudrais maintenant brièvement aborder ce que l'UE fait et peut faire.

D'abord, l'UE s'est fermement engagée pour la promotion de la dimension sociale de la mondialisation et du travail décent pour tous dans le monde. La Commission Européenne a pris des initiatives concrètes afin de mobiliser ses politiques internes et externes. Elle cherche à établir une cohérence entre ses politiques internes et externes. Ceci passe pour la promotion de ~~nos~~ ^{nos} valeurs fondamentales au niveau global. Je me réfère à l'Agenda Social Européen, les communications sur le travail décent et la dimension sociale de la mondialisation et au Consensus européen en matière de développement.

En deuxième lieu, le Sommet informel des chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Européenne de mi Octobre à Lisbonne a discuté notamment de la question "Comment réussir le défi de la mondialisation". Le Sommet a traité des points pertinents pour votre Forum et je me réfère entre autres

à la croissance et la création d'emploi, l'innovation, la flexicurité, l'investissement dans le capital humain, la promotion d'une protection sociale appropriée, la lutte contre la pauvreté et le renforcement de l'égalité des chances. Le Sommet a également traité la dimension externe de la stratégie de Lisbonne qui mobilise des enjeux et des politiques majeures et interdépendantes comme la compétitivité, l'emploi, la cohésion sociale et l'environnement. Je constate avec satisfaction qu'il y a une convergence entre la dimension externe de la stratégie de Lisbonne et la promotion du travail décent et d'une mondialisation plus équitable.

En troisième lieu, la Commission a renforcé sa coopération et son dialogue politique avec l'OIT qui couvre les dimensions interne et externe de l'UE. L'Union Européenne intervient également de plus en plus dans les discussions au sein de l'OIT. Dans ces interventions l'UE tient compte du mandat universel de l'OIT et l'UE s'engage dans le dialogue avec d'autres groupes et régions au sein de l'OIT. Cette activité croissante de l'Union a contribué de façon positive notamment aux travaux du groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation, à l'adoption de la convention maritime, le plan d'action sur les travailleurs migrants et le plan d'action et la convention sur la santé et sécurité au travail. La Commission contribue également à un nombre croissant de programmes et

de projets de l'OIT. D'autre part les activités de l'OIT contribuent aux initiatives et aux dialogues de l'Union dans le contexte de l'élargissement de l'Union et les relations externes

En quatrième lieu, l'emploi, la cohésion sociale et le travail décent font partie du Consensus Européen pour le Développement. Des initiatives dans ces domaines sont éligibles à l'assistance externe de la Communauté Européenne ainsi que des Etats Membres de l'Union. Néanmoins, les priorités d'utilisation de l'assistance externe sont définies par les pays partenaires de l'Union qui la reçoivent. Certains pays l'ont demandé mais il s'agit encore d'une minorité. Il faut donc renforcer les efforts de mobilisation. C'est pourquoi, les programmes de travail décent par pays ou d'autres feuilles de routes similaires sont très importants.. La Commission a également pris des initiatives, en coopération avec le Bureau International du Travail (BIT), pour la formation du personnel de ses délégations dans les pays tiers sur les questions de travail décent.

EN cinquième lieu, l'UE a également mobilisé sa politique commerciale externe au service de l'objectif de la promotion du travail décent par une approche non protectionniste. Le commerce international peut être un facteur puissant de développement durable. Je voudrais me référer aux

considérations de développement durable dans les négociations commerciales bilatérales en cours et la promotion des droits sociaux fondamentaux par le Système de Préférences Généralisées (SPG) et par les SPG Plus. Je voudrais également mentionner notre soutien à l'initiative conjointe initiale de l'OIT et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) concernant les analyses sur l'interaction entre l'emploi décent et le commerce. Nous encourageons l'OIT et l'OMC d'approfondir les travaux communs.

En sixième et dernier lieu, l'Union Européenne a développé un dialogue politique en matière d'emploi, de politique sociale et de travail décent avec les économies émergentes (la Chine, l'Inde, le Brésil, etc.). Nous avons également intégrés ces thèmes dans notre dialogue et coopération avec d'autres régions et notamment avec l'Asie à travers les Asia-Europe Meetings (ASEM), avec l'Amérique Latine et les Caraïbes qui montrent un intérêt pour le concept de cohésion sociale et avec l'Union Africaine. Ceci reflète d'une part l'intérêt croissant de nos pays et régions partenaires pour le model de développement économique et social de l'Union Européenne comme source d'inspiration. Mais d'autre part ceci illustre également le potentiel de l'objectif du travail décent et de la mondialisation équitable pour faciliter le dialogue et la convergence au niveau international et régional.

Mais malgré certains progrès, nous devons tous renforcer les efforts. Il n'y a pas de place pour la complaisance. L'emploi, la qualité de l'emploi, la protection sociale, le dialogue social et la dimension sociale de la mondialisation ont été pris en compte dans la gouvernance internationale et dans les grandes stratégies de développement économique et social et de la lutte contre la pauvreté seulement après le Sommet des Nations Unies de septembre 2005, qui a donné le message que le travail décent est un objectif fondamental des politiques nationales et internationales.

La Commission intensifiera ses efforts pour renforcer la promotion du travail décent pour tous dans ses politiques internes et externes. L'année prochaine je vais faire un état de lieu du suivi de la Communication sur le travail décent pour montrer quelle a été la valeur ajoutée de l'Union dans ce domaine. Nous impliquerons toutes les parties prenantes dans cette initiative, à commencer avec une conférence sur le travail décent le 24 et 25 Janvier 2008 à Bruxelles.

Je prévois aussi pour l'année prochaine une recommandation aux Etats membres de l'UE pour ratifier les conventions de l'OIT qui ont été mises à jour et qui sont pertinentes pour le travail décent. Cette initiative impliquera également les parties

prenantes comme les partenaires sociaux, le monde des entreprises et d'autres parties de la société civile.

Nous devons travailler tous ensemble pour mettre en œuvre les objectifs et les déclarations par des actions concertées, cohérentes et concrètes. L'OIT a joué un rôle majeur au sein des Nations Unies par rapport à son Agenda du Travail Décent et la promotion de la Dimension Sociale de la Mondialisation.

Nous devons tous contribuer à intensifier la coopération entre l'OIT et les autres organisations et acteurs du système de gouvernance économique et sociale au niveau multilatéral, régional et national. Il est inévitable que les capacités et le fonctionnement de l'OIT doivent s'adapter dans le contexte de la mondialisation. Nous devons tous aider l'OIT à cet effet.

La Commission soutient les efforts de l'OIT pour renforcer ses capacités au service des ses membres pour promouvoir le travail décent dans le contexte de la mondialisation. L'UE a contribué de façon constructive à la discussion sur ce renforcement à la dernière conférence internationale du travail de juin et des consultations tripartites en Octobre dernier.

L'UE s'est engagée dans un dialogue avec d'autres groupes et d'autres régions du monde. Nous devons tous contribuer à la

mise en oeuvre des quatre objectifs du travail décent et de l'égalité du genre dans tous les pays et régions du monde en tenant compte bien entendu des besoins et priorités respectives des pays et régions dans le monde. J'espère que les travaux de la Conférence Internationale du Travail de l'année prochaine seront couronnées par un succès, notamment par l'adoption d'un document phare et faisant autorité.

Je vous souhaite un Forum fructueux. J'espère vivement que vos travaux contribueront de façon durable à approfondir les partenariats au service du travail décent et la dimension équitable.

Je vous remercie de votre attention.